

## Résumé

Le rapport *Dynamiques du développement en Afrique 2018* met en évidence la persistance des inégalités et de la pénurie d'emplois de qualité sur le continent, malgré une croissance solide. Entre 2000 et 2017, l'économie de l'Afrique a progressé au rythme annuel de 4,7 %, faisant de la région la deuxième au monde en termes de performances. Mais la réalisation des aspirations définies dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine exige de nouvelles stratégies de développement et ce, pour au moins cinq raisons :

1. **La croissance reste volatile, malgré l'accumulation de capital et les nouveaux partenaires commerciaux.** Certains gouvernements pourraient bien être incapables de maintenir les niveaux actuels d'investissements publics.
2. **La croissance des dernières années ne s'est pas traduite par une amélioration du bien-être des populations.** Le produit intérieur brut par habitant en Afrique est moins corrélé aux indicateurs de bien-être que la moyenne mondiale.
3. **Les emplois de qualité restent rares.** Si les choses demeurent en l'état, la part de l'emploi vulnérable en Afrique restera supérieure à 66 % jusqu'en 2022 – loin de l'objectif de 41 % à l'horizon 2023 fixé dans l'Agenda 2063. Le continent compte actuellement 282 millions de travailleurs vulnérables.
4. **La réduction de la pauvreté passe par la réduction des inégalités.** Avec un coefficient de Gini équivalant à celui des pays en développement d'Asie, le taux de croissance qu'a connu le continent africain entre 1990 et 2016 permettrait d'extraire 130 millions d'individus supplémentaires de la pauvreté.
5. **Sans gains de productivité, la transformation structurelle pourrait être difficile à poursuivre.** Dans de nombreux secteurs intensifs en main-d'œuvre, les entreprises africaines se situent loin de la frontière mondiale de productivité. Elles doivent gagner en productivité pour soutenir une croissance durable.

Les marchés régionaux et mondiaux offrent un certain nombre de pistes pour renouveler et conforter les modèles de croissance. L'approfondissement de l'intégration régionale et les chaînes de valeur régionales représentent deux options importantes pour diversifier les exportations. Actuellement, les biens intermédiaires constituent moins de 15 % du commerce africain. Par ailleurs, la demande régionale de produits augmente et les technologies entrant dans leur fabrication sont toujours plus accessibles. Selon les estimations, la seule demande de produits alimentaires devrait tripler d'ici 2030. Les gouvernements peuvent aider les entreprises africaines à rattraper leur retard de productivité par rapport au reste du monde, en renforçant les relations industrielles et les capacités locales. Des politiques innovantes peuvent faciliter l'afflux de capitaux pour attirer les investissements privés.

Cinq méga-tendances président à l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale. Chacune ouvre de nouvelles perspectives, mais présente également des défis qui devraient guider l'action publique. Premièrement, le monde connaît un basculement de la richesse, avec les pays émergents assurant plus de la moitié de la production mondiale. Les nouveaux partenariats de l'Afrique gagnent en importance. Ensuite, la nouvelle révolution de la production ouvre d'autres horizons et s'accompagne de méthodes différentes mais crée également de nouveaux obstacles pour les producteurs africains. Troisièmement, le dynamisme démographique du continent peut devenir un « dividende », à condition que les économies locales créent suffisamment d'emplois et fournissent assez de services essentiels pour satisfaire une demande en hausse. Quatrièmement, l'urbanisation rapide de l'Afrique modifie les structures économiques et soulève de nouvelles difficultés. Enfin, de nombreux pays africains doivent opter pour des stratégies de « croissance verte » afin de s'adapter au changement climatique.

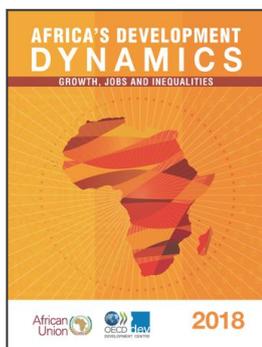


**Les dynamiques de la croissance, de l'emploi et des inégalités varient d'une région d'Afrique à l'autre.** Parce que son économie est plus diversifiée, l'Afrique de l'Est affiche des performances plus solides et plus élevées que les autres régions du continent. Tandis que le sous-emploi et l'emploi vulnérable caractérisent la majorité des marchés du travail sur le continent, certains pays d'Afrique du Nord et d'Afrique australe connaissent également un important chômage structurel. En Afrique centrale, la création nette d'emplois dans le secteur formel est négative depuis 2015. La pauvreté a reculé : en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest, les taux de pauvreté extrême ont baissé de respectivement 23 et 12 points de pourcentage entre 1990 et 2013. Avec six des dix pays les plus inégaux du monde en termes de revenu, l'Afrique australe est la région la plus inégale du continent.

**Le programme de développement du continent requiert des stratégies adaptées au contexte local, multidimensionnelles et holistiques.** Le rapport met en avant dix recommandations pour soutenir la réalisation des objectifs de développement de l'Agenda 2063. Les acteurs à tous les niveaux peuvent y contribuer. Ces recommandations s'articulent autour de trois piliers : développement économique durable ; développement social ; et développement institutionnel. Le rapport adapte ces mesures à chaque région en fonction de plusieurs domaines d'action, synthétisés dans le ci-dessous. Cette matrice pourrait servir de base au dialogue sur les politiques et à la planification des réformes par les décideurs africains.

### Domaines d'action clés selon les régions d'Afrique

Région	Domaines d'action clés
Afrique australe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre la Stratégie d'industrialisation de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la feuille de route 2015-63 en facilitant les investissements dans les capacités nationales technologiques et industrielles et en stimulant le commerce intrarégional.</li> <li>• Investir dans des programmes de formation avec le secteur privé, en particulier parmi les entreprises locales à fort potentiel.</li> <li>• Étendre et intégrer les politiques du marché du travail et les programmes d'assistance sociale dans les systèmes de protection sociale. Poursuivre les efforts de réduction de la pauvreté, en particulier dans les zones rurales.</li> </ul>
Afrique centrale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approfondir la coopération régionale au niveau des politiques budgétaires, monétaires et commerciales pour promouvoir des chaînes de valeur régionales et renforcer la compétitivité du secteur privé.</li> <li>• Encourager la transformation locale des matières premières en veillant à ce que les entreprises sur place aient accès à l'électricité, aux services essentiels, à une main-d'œuvre qualifiée et des équipements. Apporter une aide ciblée aux femmes et aux jeunes.</li> <li>• Faciliter les investissements dans les infrastructures nationales et régionales, surtout pour l'électricité et le transport. Installer un environnement d'affaires stable pour attirer des investissements durables.</li> <li>• Améliorer le recouvrement des impôts, les politiques de redistribution et les systèmes de protection sociale pour que l'ensemble de la population profite des rentes tirées du secteur extractif.</li> </ul>
Afrique de l'Est	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le programme de réforme pour améliorer le climat des affaires. Stimuler les investissements par des mesures structurelles et institutionnelles, comme la simplification des règles commerciales et la libéralisation des importations de biens intermédiaires et d'équipement.</li> <li>• Stimuler la productivité agricole et soutenir les entreprises à haut potentiel dans les secteurs secondaire et tertiaire aux fins d'accélérer la transformation de l'économie.</li> <li>• Réduire la pauvreté en renforçant les programmes de protection sociale et en investissant dans l'éducation et le développement des compétences.</li> </ul>
Afrique du Nord	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investir dans les secteurs stratégiques créateurs d'emplois de qualité pour les jeunes et mieux participer au commerce intra-africain.</li> <li>• Rapprocher les entreprises leaders des petites et moyennes entreprises locales pour les aider à se conformer aux normes et améliorer la coopération entre autorités locales et secteur privé.</li> <li>• Promouvoir la souplesse en milieu professionnel afin de favoriser la participation des femmes. Aligner l'éducation sur les besoins du marché du travail pour garantir l'emploi des jeunes.</li> </ul>
Afrique de l'Ouest	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer le secteur privé local en favorisant les regroupements d'entreprises, y compris informelles, grâce à l'optimisation des cadres réglementaires et des régimes fiscaux, dans le but d'attirer des investissements.</li> <li>• Renforcer les liens zones rurales-zones urbaines par le biais des villes intermédiaires, l'amélioration des infrastructures et la création de corridors sur le territoire national et entre pays et par la promotion de liens entre secteurs notamment à travers des activités agroindustrielles.</li> <li>• Investir dans l'éducation et le développement de compétences professionnelles pour tous, adaptées aux attentes du marché du travail.</li> </ul>



Extrait de :  
**Africa's Development Dynamics 2018**  
Growth, Jobs and Inequalities

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264302501-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Commission de l'Union africaine/OCDE (2018), « Résumé », dans *Africa's Development Dynamics 2018 : Growth, Jobs and Inequalities*, Éditions OCDE, Paris/Commission de l'Union africaine, Addis Ababa.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264302525-4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).